**Communiqué de presse**

**Les Opticiens Mobiles** renforce sa position de leader **en rachetant le réseau** Les Opticiens à Domicile

L’ambition ? Profiter de la croissance du marché de l’optique “hors les murs” et accélérer le développement de “l’aller-vers” avec une offre complète sur les lieux de vie et de travail en s’appuyant sur l’engagement de plus de 100 opticiens diplômés.

**Lyon, le 4 juin 2024** - Les Opticiens Mobiles - premier réseau national d’opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail - franchit une étape significative en réalisant **sa première acquisition** en intégrant les opticiens et opticiennes indépendants de l’enseigne “Les Opticiens à Domicile" dans son réseau. Le fruit d’une vision commune de l'évolution du métier d’opticien, comme professionnel de santé de proximité en coordination des soins avec les ophtalmologistes. Alors même que le gouvernement s’est prononcé récemment sur la priorité absolue de faciliter l’accès aux soins visuels, cette union s'inscrit dans une démarche ambitieuse visant à dynamiser l’accès aux services d’optique pour tous, directement sur les lieux de vie et de travail, en particulier pour les publics isolés ou fragiles.

En unissant leurs forces, **les deux entreprises souhaitent combiner leur expertise** pour répondre efficacement aux besoins de tous les porteurs, quels que soient leur âge, leur mode ou lieu de vie et de travail. Ce rapprochement vise également à **intensifier le maillage territorial** afin d'assurer un service de proximité au cœur des régions, **soutenir la dynamique de l'« aller-vers »**, si cruciale pour les populations fragiles et **se renforcer vis-à-vis d’une concurrence de plus en plus active**. Elle permet enfin de **donner plus de force à l’exercice du métier d’opticien en mobilité**, en réponse à une profession en quête de sens, souhaitant faire évoluer ses pratiques vers une dimension santé plus affirmée.

**Face à un boom démographique touchant nos seniors**, puisqu’en 2030 les plus de 65 ans seront plus nombreux que les jeunes de moins de 20 ans, cette acquisition stratégique **permet de consolider un acteur spécialiste** sur ce marché porteur et complémentaire à l’offre des magasins. La dynamique de l’aller-vers et l’utilité de l’optique à domicile auprès des personnes âgées en perte d’autonomie ont par ailleurs été reconnus et soutenus par le gouvernement, pas plus tard que la semaine dernière à l’Assemblée nationale.

Les fondateurs des deux entités s'accordent à reconnaître le rôle primordial de l'opticien à domicile dans le paysage de la filière en santé visuelle, en mettant notamment en avant l’intensification de la collaboration avec les ophtalmologistes par une délégation de compétences pertinente, assumée et plus audacieuse.

Côté opérationnel, les opticiens issus de la société Les Opticiens à Domicile profitent de la structure solide mise en place par Les Opticiens Mobiles, avec une équipe support d’une trentaine de collaborateurs en appui des opticiens, apportant un soutien quotidien sur plusieurs dimensions telles que la formation, la marque, le développement commercial du service, l’animation du réseau, le tiers-payant, les achats et la logistique, la communication, le service après-vente, la gestion des commandes, le taillage-montage ou encore la mise à disposition de logiciels puissants, spécialement adaptés à la mobilité (logiciel métier et CRM).

**L’intégration d’opticiens du réseau Les Opticiens à Domicile est effective avec succès depuis début avril 2024. Jérôme Marczak devient vice-président au côté de Matthieu Gerber, président du groupe.**

« Je suis très heureux de rejoindre la société Les Opticiens Mobiles car cela représente une opportunité unique pour les opticiens et les opticiennes de diversifier leur activité, aussi bien à domicile auprès de publics autonomes qu’en établissements médico-sociaux auprès de personnes de Grand-Âge ou en situation de handicap. Grâce à cette alliance, les opticiens bénéficient d'un modèle de rémunération beaucoup plus avantageux et confortable, avec un taux de commissionnement très attractif, situé entre 53 % et 62 % du chiffre d’affaires HT, sans porter les achats et avec des services supports pour faciliter le quotidien afin de maximiser le temps avec les patients. » explique ***Jérôme Marczak, fondateur et président Les Opticiens à Domicile.***

« Nous sommes heureux de pouvoir accueillir des opticiens pleinement engagés dans leur métier de professionnels de santé en mobilité. Ils vont profiter du service apporté par les équipes support pour développer leur activité en local. Parallèlement, nous poursuivons le maillage du territoire avec un objectif de compter 200 opticiens franchisés, en pleine réussite, dans nos rangs d’ici 3 ans. Depuis plusieurs mois, nous travaillons en grande confiance avec Jérôme à ce projet de rapprochement afin qu’il puisse se concrétiser dans les meilleures conditions. L’objectif est de créer de la valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes en additionnant les savoir-faire, les bonnes pratiques et en mettant en place des synergies locales. » ajoute ***Matthieu Gerber, fondateur et président Les Opticiens Mobiles.***

**À propos | Les Opticiens Mobiles**

Les Opticiens Mobiles – première entreprise de l’optique reconnue Entreprise Solidaire d’Utilité Sociale par l’agrément ESUS et société à mission - est le 1ᵉʳ réseau national d’opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail : à domicile, en établissements et services médico-sociaux ou de santé (Ehpad), en résidences services seniors, et en entreprises. Créée en 2015 à Lyon par Matthieu Gerber, l’entreprise compte 57 collaborateurs.trices et 100 Opticien.nes Mobiles présents partout en France, qui couvrent tous les besoins du porteur : lunettes correctrices, lunettes solaires, lunettes de protection et de sécurité, basse vision et accessoires. La raison d’être des Opticiens Mobiles est d’agir pour que chacun vive pleinement le monde qui nous entoure, ce en répondant à un enjeu de santé majeur : faciliter l’accès à la santé visuelle, pour toutes et tous, avec bienveillance, quels que soient l’âge, le mode et le lieu de vie, et la capacité ou la volonté de se déplacer.

Site web : [lesopticiensmobiles.com](https://www.lesopticiensmobiles.com/)

LinkedIn : [Les Opticiens Mobiles](https://www.linkedin.com/company/les-opticiens-mobiles/mycompany/?viewAsMember=true)

**A propos | Les Opticiens à Domicile**

Les Opticiens à Domicile fondée par l’opticien Lorrain, Jérôme Marczak, et certifiée NF Service “Services aux personnes à domicile” comptait, fin 2023, 22 opticiens répartis sur tout le territoire pour un chiffre d’affaires de 2 Millions d’euros. L’entreprise dispose historiquement d’un savoir-faire sur le service à domicile. Convaincue de l’utilité du déplacement des opticiens sur les lieux de vie et de travail, elle a mené des pilotes pour évaluer la pertinence du déploiement de la téléexpertise asynchrone entre les opticiens et les ophtalmologistes.

**Contact presse**

Lydie MALLON - lmallon@lesopticiensmobiles.com - 06 43 45 21 27